

Compte-Rendu du CA St Sernin du 26 novembre 2019

Ordre du Jour

Approbation CR précédent - sera avec ce CR (comme ces deux CAs sont très rapprochés)

Budget

Conventions

Organisation année scolaire

Questions

- Agents : comment améliorer le respect des locaux et des biens
- Professeurs : E3C
- Parents
 - Adaptation des ordinateurs élèves
 - Problème de violence aux abords du lycée

L'ordre du jour adopté à l'unanimité.

Budget

- Les tarifs ont été adoptés au dernier CA, on peut finaliser les subventions.
- Budget prévisionnel pour le 1er janvier 2020
- Le but est d'autoriser le chef d'établissement à effectuer les dépenses au budget
- Dotation de la Région en augmentation de 4.4%: la plus importante sur ces 9 dernières années.
- Viabilisation = eau, électricité, gaz
 - La Région paye en direct l'électricité et le gaz du lycée (via un groupement d'achats de tous les lycées de Midi-Pyrénées)
 - On paye au budget ALO, on dépense au budget
- 1600 DP + internes: plus fort taux à ce jour
- Les AED sont payés par la Région, mais les salaires apparaissent au budget (les AED sont recrutés par l'établissement)
- Restauration: la part d'achats à la cuisine centrale diminue d'année en année. Maintenant autonome à 45%.
 - Le soir: pris en charge par le Lycée
 - Le midi: on enrichit les plats de la cuisine centrale, soit avec des plats supplémentaires (entrées, desserts), soit avec des denrées supplémentaires (ex. 200 parts de poisson frais de la criée du jour, 200 entrecôtes Blonde d'Aquitaine pour certains repas - servis échelonnés sur la durée du service)

Budget adopté à l'unanimité

Autorisations et Conventions

Autorisation donnée au chef d'établissement de passer les marchés à incidence financière annuelle

- Pour toutes dépenses inférieures à 4000 euros (la réglementation impose une limite à 25000 euros, donc le lycée se place en dessous pour plus de contrôles)

Adoptée à l'unanimité

Convention avec le Goethe Institut de 1000 euros pour participation au forum franco-allemand à Strasbourg (qui a déjà eu lieu)

Adoptée à l'unanimité

Besoin en instruments pour la classe spécialisée musique:

- utilisation subvention pour les métiers techniques - section TMD actuellement de 24000 euros, à partir de la taxe d'apprentissage - d'environ 5000 euros par an, mais en décroissance car la Région devient seule destinataire de cette taxe)
- Proposition achat d'une contrebasse neuve, fabriquée par le luthier de l'Orchestre du Capitole, estimée à 12000 euros et négociée aux alentours de 9200 euros - négociation non terminée
 - Une tâche sur l'instrument peut la rendre difficilement vendable

Achat adopté à l'unanimité.

Organisation année scolaire pour les E3C

Epreuves Communes de Contrôle Continu, qui remplacent pour partie les épreuves du baccalauréat

- Viennent en plus des bacs blancs, concours blancs, épreuves traditionnelles du bac, concours ENS, certifications de langues et le cas échéant Concours Général, concours de traduction etc...
- En 1ere: un devoir de 2h en Histoire-Géographie, 1h en LVA, 1h en LVB
 - Le 28 et 29 janvier
 - Les élèves concernés n'auront pas d'autres cours sur la période de ces évaluations (1 jour et demi)
 - Environ 25 par classes, 1 professeur en surveillance dans la salle plus un professeur tournant
 - A partir d'une banque nationale de sujets, qui ouvrira le 2 décembre - si confirmé.
L'établissement devra choisir un ou plusieurs sujets, sur décision du chef d'établissement avec proposition de l'équipe pédagogique
 - Avec une correspondance a priori avec les sujets abordés dans l'année
- D'autres épreuves (mathématiques...) auront lieu mi-mai
 - HG, LVA, LVB
 - Enseignement scientifique
 - Enseignement de spécialité
- TMD: les maths en plus
- Pour l'Histoire-Géographie, il y aura après les épreuves un corrigé disponible
- En langues, les professeurs ont reçu des grilles par rapport aux compétences évaluées, calées sur les notations A1, A2, B1, B2, C1 etc
 - Les élèves sont classés par profil et par compétences
 - Une formule mathématique est appliquée pour calculer la note
 - Cette information a été connue il y a 3 jours (à la date du 26/11)
 - LVA, LVB couvre les langues 'classiques'. Les langues rares seront traitées sur un autre créneau (la semaine suivante).
- Anonymat des copies: les copies sont numérisées avec le système utilisé pour le BTS et pour le bac scientifique de première l'an dernier, ce qui anonymise les copies avant envoi aux correcteurs
 - 1 mois est prévu pour la correction (qui comprend 2 semaines de vacances)
 - Alors qu'en juin, les professeurs ont une délégation de mission pour correction des copies
 - les professeurs auront des grands écrans, possibilité de parcourir les copies

- Est-ce que les données de correction (temps passé, horaires des corrections, rythme) sont considérées comme personnelles et donc inaccessibles à l'administration? (rentrent dans le cadre du RGPD?)
 - Pour les TMD, les professeurs des autres lycées sont sollicités.
 - Pour l'Histoire-Géo, la correction sera faite par les 7 professeurs touchés par l'E3C du collège
 - Les notes seront connues et diffusées avant la 2ème série d'E3C.
 - Les élèves auront accès vers mars aux copies corrigées.
 - Une rémunération des professeurs pour la correction des E3C est prévue (confirmée ce jour). Le montant n'est pas connu (et non communicable en CA)
- Les professeurs lisent une motion du SNES concernant les E3C.

Questions des parents

Lordi - capacité de téléchargement des manuels numériques

- Les parents remontent les problèmes de téléchargement:
- Les élèves indiquent que certains manuels ne sont pas téléchargeables. Le téléchargement est long (notamment des capacités RAM limitées de Lordi).
- Les élèves présents utilisent certains manuels téléchargés, sinon en consultation directe via le réseau internet du lycée.
- Le lycée et les professeurs rappellent que les élèves de 2nde ont eu en cours de SNT une formation au téléchargement. Les éditions Bordas et Nathan permettent le téléchargement, Hachette avait mis en ligne un fichier non installable, c'est corrigé maintenant. Certains manuels font 32 Go (du fait des photos qui les composent): il est conseillé d'utiliser des clés USB pour le stockage. Les professeurs de SNT assurent le suivi informatique auprès des élèves. Une heure est proposée tous les jeudi de 13h à 14h, pour les élèves qui le souhaitent.
- Les professeurs rappellent qu'il n'est pas possible pour tous les élèves de se connecter aux manuels en ligne en classe sur le réseau du lycée. Les professeurs encouragent donc le téléchargement (bien que effectivement très long du fait de la taille des manuels).
- Par ailleurs, les professeurs restent partagés sur l'abandon du papier: approche au livre différente, utilisation de l'ordinateur en classe non opportune (l'onglet concerné est fermé à l'approche du professeur).
- Mme la proviseur note qu'une commission informatique pourrait être créée?

La violence aux abords du lycée. Est-ce qu'un message d'apaisement est envisageable?

- Ce point a été abordé lors du CA précédent.
- Les parents ont depuis remonté un autre événement: des parents et des enfants auraient monté une expédition punitive contre les élèves qui auraient été auteurs de racket. Les parents aimeraient un message d'apaisement pour calmer les esprits.
- La proviseur rappelle que le lycée est particulièrement calme, malgré ses 1800 élèves. Aux abords de l'établissement, le lycée ne peut surveiller 1800 élèves.
- Le lycée a constaté que les élèves interpellés par la police ne faisaient pas partie de l'effectif du lycée. La police intervient soit suite à signalement par surveillance vidéo, soit sur sollicitation du lycée si identification de ces fauteurs de troubles (qui par ailleurs sont à l'origine d'incivilités répétées sur les AED à l'entrée du lycée).
- Mme Pointe a abordé ce point lors du CVL le 25/11. Elle rappelle qu'elle invite les élèves qui seront malmenés de ne pas hésiter à revenir vers le lycée qui pourra prendre les mesures

appropriées. Elle invite aussi les élèves à s'exprimer auprès de leurs parents, et qu'il y ait dépôt de plainte si besoin.

- La police municipale a fait des rondes plusieurs fois, dans le calme.

Question des agents

Alerter sur le respect du nettoyage et le respect des locaux.

- Particulièrement par rapport aux gobelets (chocolat, café) qui sont retrouvés derrière les radiateurs dans les escaliers (alors que cela est interdit)
- Cela touche une minorité. Des affichettes ont été placardées dans les couloirs / escaliers.
- Impacte la qualité et la charge de travail du personnel d'entretien
- Rappeler que les élèves doivent laisser passer les agents d'entretien avec leurs machines ou leur chargement: de plus cela peut être préjudiciable aux élèves eux-mêmes
- Mme Pointe indique aussi vouloir communiquer dans les classes sur un effort qui peut être demandé aux élèves de garder des positions dignes dans les couloirs et suivent les consignes de sécurité

Clôture à 20h30.